

Avis de constitution

SOCIETE « MATTA SARL » en abrégé « MATTA »

Siège ABIDJAN TREICVILLE, Lot 60, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 25/09/2025 reçus par Me YEBOUE-KOUAME K. Venance,, et enregistrés au CEPICI le 20/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MATTA SARL » en abrégé «

MATTA »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

-Le commerce général, notamment l'achat, la vente, l'importation, l'exportation et la distribution de tous produits chimiques et de matières premières, biens et marchandises, alimentaires ou non alimentaires ;

-La représentation commerciale, la prestation de services, la sous-traitance et l'intermédiation ;

- La fourniture de matériels et équipements divers y compris ceux liés au bâtiment à l'agriculture, à l'industrie et à l'informatique ;

-Le transport de marchandises et de personnes, la logistique et l'entreposage.

-Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN TREICVILLE, Lot 60, Ilot 00

Dirigeant(s) M OFULUE PAUL SISOMAWINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11970 du 28/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73207/GTCA/RC/2025 du 28/11/2025

